

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

Présents : PILI Agnès, VASSEUR Claude, ROSSEL Guillaume, , HEINRICH Sandra, MARTINEZ Antoine, PEREZ Anne, LAGARDE Philippe, KLEYKENS Laetitia, HERNANDEZ Nicolas.

Excusés : VAUTRIN Jean, *procuration* VASSEUR Claude, AILLOUD Josette *procuration* MARTINEZ Antoine,

Absents : RODRIGUES Aline, GUILLOTEAU Sébastien, LAVABRE Cédric

1) Opération d'enfouissement des réseaux secs pour la route d'Assas.

Le conseil municipal doit se prononcer sur le plan de financement des travaux sur la route Assas proposé par Hérault Énergies

Financement Hérault Énergie :	96 229 €
TVA a récupéré pas Hérault Énergies :	30 120 €
Financement éclairage Hérault Énergies :	15 000 €
Commune de Sainte Croix :	82 752 €
Soit un projet s'élevant à :	221 102 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

2) Adoption du rapport d'activité assainissement 2017

Le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport d'activité d'assainissement de l'eau de 2017.-*Délibération adoptée à l'unanimité*

3) Adhésion au contrat d'assurance du personnel

La mairie adhère actuellement au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG 34. Lorsqu'un membre du personnel est en congé maladie, la mairie continue à verser son salaire et l'assurance verse un dédommagement. Le prestataire a changé, il faut donc renouveler l'adhésion pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL, sur l'option comprenant tous les risques avec une franchise de 15 jours : 6,60 %

Il faut aussi décider si l'on adhère au contrat pour les agents titulaires ou stagiaires non affilié à CNRACL (-28h) et les agents contractuels de droit public (remarque nous n'avons pas de personnel concerné). Il est proposé de ne pas adhérer.-*Délibération adoptée à l'unanimité*

4) Tarif des PAI pour la cantine.

Il est proposé de faire payer une participation de 1 € par jour aux parents dont les enfants relèvent d'un PAI compte tenu que le personnel les prend en charge et qu'ils ne sont pas enregistrés comme étant présents la cantine - et 1.50 € pour les extérieurs. Cette participation sera effective à compter du 1er octobre 2018.-*Délibération adoptée à l'unanimité*

5) Subvention au Foyer Rural

Propositions d'accorder une subvention de 10 000 € au foyer rural pour équilibrer le budget de gestion du centre aéré pour l'année scolaire 2018 – 2019 (*HEINRICH SANDRA présidente du foyer rural n'a pas participé au vote.*-*Délibération adoptée à l'unanimité*

6) Instauration de déclaration préalable pour les clôtures

Il est proposé d'instaurer l'obligation de déclaration préalable pour les clôtures sur tout le territoire pour assurer la cohérence des clôtures avec l'esprit et les règles du PLU approuvé.-*Délibération adoptée 8 voix pour et 1 contre de Jean Vautrin*

7) Instauration du droit de préemption urbain.

Afin de pouvoir acquérir des immeubles ou terrains nécessaires à la réalisation d'opérations d'aménagement dans la commune il est proposé d'instaurer un droit de préemption urbain sur la totalité des zones U (urbaines) et AU (à urbaniser) du PLU.-*Délibération adoptée à l'unanimité*

8) Instauration de l'obligation du permis de démolir

Le conseil municipal doit se prononcer sur la restauration de l'obligation du permis de démolir sur l'ensemble du territoire pour assurer la cohérence avec le PLU approuvé.-*Délibération adoptée à l'unanimité*

9) Création d'une commission extramunicipale pour le projet village fleuri

La commune souhaite concourir pour le label « village fleuri ». Il est proposé au conseil de créer une commission extramunicipale pour impliquer la population et apporter une aide à l'aboutissement de ce projet.-*Délibération adoptée à l'unanimité*